



INFORMATIONS COMMUNALES :

Vendredi 03 Octobre 2014

N°
42/14

ENQUÊTE « HABITAT » OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H) :

Nous vous avons adressé un dépliant concernant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H) qui va se dérouler sur le secteur de notre EPCI, cette démarche permet de recevoir des subventions améliorées pour vos travaux de rénovation.

Le déroulement de l'opération s'effectue en deux temps :

- d'abord l'enquête sur vos besoins (2014)
- traitement des dossiers (2015)

et aura lieu sur 3 ou 5 ans.

Si vos projets ne vous semblent pas immédiats, répondez quand même à l'enquête car c'est elle qui va définir le montant de subvention accordé à l'ensemble de l'opération.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser en Mairie ou à l'EPCI (03.83.52.08.16).